

# VALDAHON INFOS

Votre journal d'information communale

JANVIER 2025



## Aménagement urbain : la fin d'un chantier de grande ampleur

En tenant compte d'éléments déterminant comme la sécurité, les mobilités, le maintien des petits commerces de proximité, la revitalisation des centres bourgs, l'adaptation au réchauffement climatique, la ville dans le cadre du label « Petites Villes de Demain » est heureuse d'annoncer la fin des grands travaux de la Grande rue. La phase de chantier avait débuté en décembre 2023 et s'achèvera véritablement au printemps 2025, pour laisser le temps des derniers détails avec la pose des éléments de mobilier (arceaux vélo, poubelles, potelets, clous au sol, etc.), la plantation des dernières vivaces et le décapage des enrobés (trottoirs et voirie) pour leur donner leur couleur définitive plus claire.

Malgré les intempéries et impondérables, le calendrier a été respecté. Les quatre entreprises locales reconnues que sont TP Bonnefoy, Vermot, Id Verde et Citeos ont mené le projet à son terme avec professionnalisme. La Ville souhaite vivement remercier les Valdahonnais, les commerçants et les automobilistes de passage pour leur patience. Mais le résultat est là, l'aménagement a déjà réduit notablement la vitesse pour privilégier la sécurité de tous.

(Suite de l'article page 2)

« Un aménagement  
de qualité »



@villedevaldahon  
@sortiràvaldahon



valdahon.com



ville de  
**VALDAHON**

# Aménagement URBAIN

## Aménagement urbain de la Grande Rue : dynamisation du centre-ville

Le projet lancé fin 2023 repose principalement sur la **redynamisation d'une centralité** par l'embellissement du centre-bourg, la végétalisation, le développement des modes doux (de déplacement) ainsi que la sécurisation des flux (et notamment le ralentissement des flux routiers)

Les travaux ont commencé au mois de mars 2024, avec la reprise des réseaux humides (eaux pluviales et eau potable) et réseaux secs. Ils se sont ensuite poursuivis avec le reprofilage, le terrassement de la voirie et la modification des espaces de déambulation et de stationnement qui ont permis de commencer à esquisser le nouveau profil de l'espace. En parallèle, de grandes fosses ont été créées pour accueillir par la suite les arbres, les nouveaux candélabres ont été posés, ainsi que les feux de circulation. Ensuite les pavés des revêtements, des blocs banquettes et des escaliers ont été posés sur les trottoirs, les espaces de déambulation et de stationnement qui apportent un aspect qualitatif à cet espace central. Une première couche d'enrobé a été mise en œuvre au plus tôt pour assurer une traversée sécurisée du secteur. La seconde couche a été mise en œuvre plus tard, lorsque les travaux majeurs des trottoirs ont été finis. Elle dessine enfin le niveau définitif du plateau surélevé.

La fin d'année a également été marquée par la plantation de la plupart des arbres et arbustes prévus : on compte 21 sujets plantés à ce jour. Les essences ont été sélectionnées en collaboration avec le service espaces verts de la commune : elles répondent à la nécessité de réduire l'entretien et l'arrosage et sont adaptées aux conditions climatiques locales. Il a été décidé de planter des arbres de taille moyenne pour avoir une meilleure garantie sur la bonne reprise et la pérennité des sujets. Les interventions vont continuer au printemps, avec la plantation des arbres restants, ainsi que des vivaces sur l'ensemble des 250 m<sup>2</sup> de nouveaux espaces végétalisés. Les premiers marquages au sol ont été réalisés pour assurer l'usage des lieux. Cependant, ceux-ci sont temporaires et seront repris de façon plus durable (en résine) au printemps (quand les conditions météo le permettront).

Il faut porter une attention toute particulière sur l'état actuel des enrobés autant sur les trottoirs que sur la chaussée qui ne rendent pas compte de la couleur définitive. En effet, ils seront éclaircis par la suite avec le grenailage et l'hydrodécapage. La fin des travaux est programmée au printemps 2025 et sera effective après la pose des éléments de mobilier.

### Trois modifications majeures Grande Rue



#### Dotation d'un nouveau carrefour à feu

A proximité de l'Hôtel de Ville, un carrefour à feu a été ajouté à la demande des élus, afin de régir les circulations sur cette zone : sécurisation de la traversée des piétons, meilleure accessibilité des véhicules en provenance de la rue d'Hôtel de ville et de la rue St-Michel.



#### Un grand plateau ralentisseur

Le plateau central est surélevé, le passage des rampants a vocation à marquer le ralentissement des automobilistes qui entrent dans une zone limitée à 30km/h (qui auront déjà été ralentis au préalable lors de leur entrée dans l'agglomération par les équipements de sécurisation livrés début 2024). Il s'étend sur la majorité de la surface des travaux et se met quasiment à la hauteur des trottoirs, pour créer une ambiance de « place centrale » et donner aux automobilistes la sensation d'entrer dans un secteur davantage dédié aux piétons, les poussant à renforcer leur vigilance et inciter au ralentissement. Au-delà de la dimension sécuritaire, le passage par cet axe embelli, devrait favoriser les commerces mis en valeur.



#### Rue du Lavoir à sens unique

L'entrée de la rue du Lavoir par la Grande rue est désormais en sens unique. Cette modification a été faite (à la demande des riverains et élus) afin de réduire le risque accidentogène du carrefour, lors de l'insertion sur la Grande rue. Cette modification permet également d'accentuer les espaces de la placette.

# Édito DE MADAME LE MAIRE

Chères Valdahonnaises,  
Chers Valdahonnais,

Avant toute chose, je vous présente tous mes vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année qui commence. Ma présentation des vœux à la population s'est déroulée en présence de nombreux citoyens et partenaires lors d'un nouveau rendez-vous. En effet, pour mieux s'adapter au quotidien de chacun, nous l'avions programmé un vendredi soir et rompre avec la tradition du dimanche matin. Lors de cette sympathique cérémonie, où nous avons pu prendre le temps d'échanger dans la convivialité, j'ai eu l'occasion de remettre avec un grand plaisir la Médaille de la Ville à Jacques André. Cet infatigable bénévole n'a jamais ménagé sa peine au service des autres, que ce soit professionnellement lorsqu'il était gendarme, ou sur plan associatif où son expertise a été et est encore appréciée. Il est surtout et depuis de nombreuses années notre Maître des cérémonies patriotiques où nous apprécions son sens de la rigueur et du respect du protocole. Félicitations Jacques et merci pour ton dévouement au service de notre commune!

Dès le début de notre mandat, nous avons comme priorité la pacification de la circulation, la sécurisation des grands axes et la végétalisation de l'ensemble. Désormais, après trois années d'études et plusieurs phases de travaux comprenant également la vérification des réseaux secs et humides, nous sommes très heureux de constater que le trafic est enfin globalement plus apaisé et régulé. Nous notons par ailleurs un net ralentissement des flux, notamment des poids lourds désormais obligés de ralentir à l'approche des plateaux surélevés et des nouveaux feux de circulation. Et comme promis ils peuvent se croiser sans dommage! Comme nous nous étions engagés, le nombre de places de parking est resté similaire à la précédente configuration avec parfois une disposition légèrement différente. Dans les prochaines semaines, le mobilier urbain sera installé afin d'organiser l'espace. Une cinquantaine d'arbres seront quant à eux plantés à la fin de l'hiver. Ces ultimes travaux seront achevés au début du printemps avec une dernière phase plus esthétique, qui verra l'hydrodépavage des enrobés routiers du plateau ralentisseur et les trottoirs pour les rendre plus naturels et moins bitumineux. Je tiens à remercier l'ensemble des commerçants pour leur compréhension et l'ensemble des usagers pour leur patience. Je sais les grandes difficultés de circulation provoquées par ces travaux de grandes ampleurs, jamais entrepris dans le passé sur notre commune. Je salue les entreprises qui sont intervenues et l'ensemble des agents communaux qui ont permis à ce chantier de grande envergure de se dérouler dans les temps et dans de bonnes conditions malgré une météo parfois capricieuse.

Nous entretenons avec nos militaires des bonnes relations. Certes, la ville assure une présence régulière auprès de nos Sapeurs avec notamment deux



réunions annuelles avec le Comité de liaison avec désormais le nouveau chef de corps, le Colonel Mesplède. Et tout dernièrement j'ai été reçue au camp avec d'autres sponsors, par le 13e et surtout les organisateurs de la course La Valdahonnaise. Cette compétition en pleine nature dans le camp connaît une progression importante et constante du nombre d'inscrits. Cette course est devenue un rendez-vous incontournable pour les sportifs mais aussi un moment pour les familles de pratiquer le cross ou la randonnée. Nous apporterons toujours notre soutien pour cette belle manifestation qui porte haut les couleurs du régiment mais aussi de notre ville.

Nous avons renforcé également les liens avec le corps enseignant et les directrices des 4 écoles communales. Nous sommes à l'écoute de chacune de leur demande et j'assiste avec le responsable technique de la ville à l'ensemble des conseils d'école pour leur apporter le soutien continu de la commune. En fin d'année dernière, nous avons mis en place un nouveau logiciel permettant de mieux fiabiliser les demandes d'intervention et d'avoir une meilleure visibilité entre la commune et les écoles.

Les agents et les élus sont mobilisés depuis quelques semaines afin de préparer le budget 2025 même si de nombreuses interrogations subsistent sans de véritables réponses face à une période politique nationale très instable. Et comme chaque année, une commission d'attribution de subvention aura lieu courant février pour soutenir nos associations sportives, culturelles et sociales. L'objectif de l'instruction des dossiers est d'avoir la position la plus juste et la plus responsable afin que les associations les plus actives et qui ne peuvent pas fonctionner sans l'aide de la Ville, soient prioritaires. En outre, il convient de noter le soutien matériel majeur qu'apporte chaque année la Ville à ses partenaires, notamment par la mise à disposition de locaux. La subvention à Familles Rurales pour la gestion de structure multi-accueil et d'accueil de loisirs a légèrement augmenté l'année dernière, ainsi que celle des associations sportives et culturelles pour un montant total de 472000 €. Dans ces périodes difficiles, la commune a fortement augmenté (quasi doublé) son soutien au CCAS avec une subvention d'équilibre de 213000 €. La ville est solidaire et apporte soutien aux aînés en cette période de crise.

Et comme je l'ai dit lors de la cérémonie de mes vœux. Mon équipe d'élus et moi-même restons plus que jamais à votre disposition et à votre écoute. N'hésitez pas à venir échanger.

Bien à vous,  
SYLVIE LE HIR  
Maire de Valdahon

Sylvie Le Hir a présenté, avec son équipe ses vœux à la population le 10 janvier dernier à l'Espace Ménétrier. Elle a dressé les principales actions menées et dévoilé les projets.



## Les écoles

En octobre dernier, l'école élémentaire Lavoisier a été intégralement rénovée en répondant désormais aux normes énergétiques actuelles. La Ville est allée bien au-delà en procédant à la réfection totale des peintures, initialement non prévue.

Devant une dégradation soudaine de quelques dalles du sol de l'école Saint-Exupéry et afin de garantir la sécurité des enfants, courant 2024, décision a été prise de faire remplacer les 1200 m<sup>2</sup> du sol de l'école. Cette pose a été faite dans un délai record et a nécessité une fermeture temporaire de l'école qui reste sous surveillance constante.

La restauration scolaire et son organisation ont été repensées totalement avec un partenaire local, qui cuisine désormais les repas dans un espace professionnel recréé.

Le prestataire propose des produits locaux, biologiques et diététiques. Le chiffre des inscriptions est en forte hausse.



## Cimetière

En 2024, d'importants travaux d'accessibilité ont été réalisés dans l'ancien cimetière. Les aménagements créés et la mise aux normes de l'escalier d'accès permettent désormais à tous les usagers d'accéder plus facilement au site. De plus, le portail principal a été changé. Des aménagements ont également été faits dans le nouveau cimetière avec la pose d'un banc et la préparation de nouvelles sépultures. D'autres travaux se poursuivront dans les deux cimetières en 2025.

## Avenir des bâtiments communaux

Laissé vacant depuis plusieurs années par les notaires, le bâtiment Zimmerman pourrait devenir demain un lieu associatif et solidaire. Un projet est mené actuellement pour réhabiliter le bâtiment à destination des associations dont l'école de musique intercommunale (l'EMIPHD) qui cherche des locaux sur notre commune après avoir quitté le siège de la Communauté de Communes. De plus, la Croix-Rouge actuellement logée dans la Maison des associations (carrefour de la Grande Rue et la Rue de la Gare), pourrait également rejoindre ce bâtiment. En Effet, la Maison des associations est en cours de vente.

Un processus de vente est également engagé pour la Maison Humbert, rue de l'Amerey (occupé autrefois par les médecins) au profit de l'ADAPEI qui souhaite étendre ses activités et surtout maintenir sa présence sur Valdahon.

L'Hôtel de Ville refait peau neuve progressivement. Des travaux de réfection en régie des bureaux de la mairie (sol, mur, plafonds, éclairage) ont déjà été réalisés. De plus, une cellule a été créée permettant l'accueil individualisé des usagers.

Compte tenu de l'instabilité politique et financière nationale et devant l'interrogation sur le financement et les subventions, le projet de salle polyvalente dans l'ancien LIDL est reporté à des jours meilleurs.

## Voirie communale

Dans la cadre de la rénovation des voiries, une cartographie précise de l'état des voies communales est en cours d'élaboration pour définir des priorités d'actions selon leurs dégradations. Ces points ont été régulièrement abordés lors des 10 réunions de quartiers fin 2024, pour lesquelles Mme le Maire a eu grand plaisir à vous accueillir en mairie.

Tous les points soulevés sont étudiés pour y apporter des réponses.

## Communication

Après 20 années de bons et loyaux services, l'image de notre commune fait peau neuve. C'est l'aboutissement de plusieurs mois de réflexion et d'un travail conséquent réalisé par le service communication avec la participation d'une graphiste professionnelle. Consulté, le Conseil Municipal a lui donné son feu vert en décembre dernier (pour en savoir plus, lire l'article page 6).

## Sport

L'effet jeux olympique s'est fait ressentir à Valdahon !

Nos associations ont vu leurs demandes d'inscriptions fortement augmenté avec la présence de la jeunesse. Le soutien de la commune est apporté lors de chaque assemblée générale avec une présence systématique.

La rénovation de la Maison des Sports au stade en partenariat avec le club de foot a permis de rendre cet espace beaucoup plus convivial, agréable et fonctionnel. Des réflexions sont également en cours pour améliorer les espaces sportifs.

## Environnement

Devant le succès du compostage public, un nouveau site a vu le jour tout dernièrement sur le parking Ménétrier. Celui-ci rejoint les deux autres sites de la rue du Collège et la rue

de la Lièze et a vocation à inciter les riverains des habitations collectives environnantes à venir y déposer leurs bio-déchets.

## Sécurité

La sécurisation de notre commune s'est poursuivie en 2024 avec le déploiement d'une quinzaine de caméras de surveillance modernes sur la voie publique. Cet investissement massif supporté à 100% par la commune permet à nos forces de l'ordre de sécuriser le territoire et protéger ses habitants. Grâce à elle, de nombreux faits délictueux ont déjà pu être élucidés et des sanctions ont d'ores et déjà été prononcées. La lutte contre les rodéos urbains porte également ses fruits avec une baisse du nombre de plainte.

## Nos Aînés

La nouvelle organisation mise en place à la Résidence autonomie Denise Viennet apporte satisfaction aux résidents. Le voyage en Corse en fin d'année dernière, pour lequel une soixantaine de personnes ont participé, a apporté beaucoup de joie et laissé de beaux souvenirs à nos Anciens. Le succès a également été au rendez-vous du repas des seniors en décembre et du thé dansant en juin. Les travaux de l'EHPAD avancent à vue d'œil, le troisième étage est désormais monté. On commence à distinguer la future grande structure dédiée au grand âge, tant nécessaire et importante pour notre territoire.

## Culture et événementiel

Le bilan culturel est extrêmement positif. Les salles de l'Espace Ménétrier ont été comblées le 3 février 2024 pour accueillir enfants et parents pour cette 3ème édition très réussie du Carnaval des enfants.

Les animations des Estivales ont fait face aux aléas climatiques nécessitant pour certaines des interruptions, des replis ou tout simplement d'être annulées. D'autres animations ont en revanche pu se tenir et ont eu beaucoup de succès (le feu d'artifice de la Fête Nationale, la soirée années 80/90, l'après-midi Paint-ball ou encore la grande première d'un concert lyrique à la Médiathèque Brachotte).

Grand succès également de la 4ème édition du Marché de Noël d'organisation conjointe. La mobilisation des élus et des agents ainsi que les investissements constants depuis maintenant 5 ans permettent d'offrir un marché de Noël toujours plus magique et féérique (animations quotidiennes, exposants, décors...). Des remerciements appuyés sont à adresser à Jacky Martin, président du Comité des fêtes, pilier essentiel et incontournable de l'animation à Valdahon qui ne ménage pas sa peine et ses efforts ainsi qu'à toute son équipe.



## Finances

Actuellement le budget primitif 2025 est en cours d'élaboration. Concernant la fiscalité, la commune continue à tenir son engagement de n'augmenter aucune taxe, cela se traduit par un maintien de la Taxe Foncière Bâti à 32,93% ainsi que le Non Bâti à 18,8%.

Pour rappel, la réforme de la taxe d'habitation pour les résidences principales a bien eu lieu. L'évolution de la taxe foncière a été sévère en 2023 et 2024. La tendance 2025 sera en revanche moins défavorable, les bases locatives sur lesquelles sont assises la fiscalité locale n'augmenteront « que » de 1,7%.

La commune n'a pas souscrit d'emprunt en 2024. Les intérêts d'emprunt représentaient 106.000€ sur l'exercice précédent. Le ratio d'endettement reste maîtrisé largement en dessous de la moyenne nationale de notre strate. Pour les grands projets à financer en 2025/2026, il sera certainement nécessaire de recourir à l'emprunt.



# Une nouvelle identité VISUELLE



Le logo de la commune de Valdahon date de 2003. Il avait pour objectif de représenter notre qualité de bourg centre du plateau, une commune ouverte et accueillante avec une position géographique au cœur du département, un carrefour.

## Un nouveau logo contemporain et dynamique

La municipalité a souhaité moderniser l'image de Valdahon avec une identité visuelle plus actuelle, afin de refléter une ville dynamique, unie et en phase avec son époque. De plus, sans charte graphique, l'image de la commune souffrait parfois d'un éparpillement visuel (manque de cohérence sur les polices d'écriture, sur les couleurs codifiées, etc.) C'est pourquoi, il devenait nécessaire d'harmoniser l'ensemble grâce à une nouvelle structure graphique organisée. Par ailleurs, le manque de résolution de l'ancien logo ainsi que l'absence d'image vectorielle pouvait parfois s'avérer problématiques lors de son utilisation sur différents supports.



Une mission a donc été confiée à Elisa Vanrullen, graphiste à Pontarlier, pour retravailler l'ensemble de la charte graphique. Le logo proposé, sans révolutionner totalement l'actuel, en reprend les lignes sous une forme modernisée et renforcée en une seule ligne épaisse, dynamique et assumée. Il met en avant le rôle central de Valdahon, tant au niveau géographique qu'économique, et exprime le rayonnement et le rôle de carrefour stratégique de la ville. L'oiseau en vol a été conservé afin de continuer à donner une sensation de nature & de liberté.



Au fil des années, par son développement, son attractivité et son rayonnement, Valdahon, chef-lieu du canton, est devenue une petite cité incontournable, véritable moteur économique du territoire. Il paraissait donc évident que le terme de « ville » soit associé, comme marqueur fort, à sa nouvelle identité visuelle.

L'idée a consisté également à revisiter la palette de couleurs plus fraîches et contemporaines. La typographie est accessible et lisible, et le V de Valdahon a été retravaillé pour faire écho, grâce à son arrondi, à l'emblème au-dessus. A noter que différentes versions colorées pourront être utilisées afin de s'adapter à toutes les couleurs de fond.

Ce nouveau logo s'intégrera progressivement sur l'ensemble des supports papiers et numériques (signature mail), et sur l'ensemble des médias communaux (journal, facebook, site...). La nouvelle charte graphique sera également utilisée dans toutes les présentations et diaporamas. Par souci écologique, la ville procédera à l'épuisement des stocks d'enveloppes et de papier avant d'en rééditer. L'image présente actuellement sur les vêtements de travail, les autocollants des véhicules et des panneaux communaux, sera modifiée au fur et à mesure des remplacements et achats.

## Carnaval des enfants : venez déguisés !

La ville organise le **samedi 8 mars à l'Espace Ménétrier** pour la 4ème édition le Carnaval des Enfants, un moment festif et convivial. Cette année, au programme, une nouveauté avec un atelier maquillage tant prisé par les plus jeunes.

### Voici le programme

**13h30** : ouverture de l'atelier maquillage avec Fantazi'art et de la borne à selfie (pour repartir avec une photo souvenir en individuel ou en groupe).

**15h** : ouverture de la billetterie du spectacle « **Amel et Absalon** » de la Cie Ciconia (5€ pour les adultes - Gratuit pour les moins de 18 ans)  
Durée : 40 min – Tout public



Amel et Absalon est une création jeune public racontant l'histoire d'Absalon, un jeune homme qui marche sans repos, dans la forêt de l'hiver et d'Amel, une gentille sorcière endormie au pied d'un arbre. Elle accepte de lui venir en aide en lui prêtant sa force et sa magie...

**16h10** : Goûter offert par la ville

Merci aux enfants de venir déguisés.  
Toutes les activités sont gratuites.



## La pratique de la pétanque à Valdahon

Les adhérents du club de « La Pétanque Valdahonnaise » avec son terrain de pétanque et son boulodrome rappellent que la pratique de ce sport de détente est ouverte à tous. Si vous souhaitez pratiquer la pétanque dans une ambiance conviviale et familiale, vous pouvez vous adresser à André Clément au 06 84 91 94 46. Les entraînements ont lieu les mercredis et jeudis de 14h à 18h.

## Les Arts Scène de retour sur la scène locale

La troupe théâtrale des Arts Scène de Valdahon présente sa nouvelle comédie tirée de la pièce comique de Jean-Claude Martineau « Chiche t'es pas cap ! ». Les Arts Scène répètent depuis septembre 2024 à raison d'une fois par semaine pour vous présenter cette pièce en 3 actes. Les comédiens seront sur scène dès le 1er week-end de février 2025 pour commencer à Orchamps-Vennes puis aux Fins et Gilley pour finir à Valdahon.

« La jalousie est un vilain défaut et parfois mène à de drôles de situations. Ici elle est traitée de façon déjantée mais où la morale est sauve...enfin presque... Louise est jalouse comme un tigre et est persuadée que son mari, Adrien, commercial chez Serenade, fabricant de lingerie fine, la trompe avec ses clientes. Elle use de tous les prétextes pour lui faire des scènes de ménage jusqu'à faire un pari fou avec son mari...

Avec la participation de Patrick Marchevet, Dominique Girard, Martine Guinchard, Anne Tyrode, Christian Feuvrier-Etenevard, Lucie Chanez, Julien Seite et Amandine Roselyn (les 3 derniers arrivés au sein de la troupe). Sans oublier le soutien de Françoise Amiot et Isabelle Bourgon, souffleuses ainsi qu'Aurianne Poildevin à la technique.



Tous vous attendent avec impatience. Venez les encourager lors des différentes représentations théâtrales à Valdahon et dans le secteur

- Les 1<sup>er</sup>, 2, 8 et 9 février à Orchamps-Vennes au profit d'OncoDoubs et Les Z'Amis de l'Aube
- Les 1<sup>er</sup> et 2 mars aux Fins au profit de "L'Envie de soi",
- Les 8 et 9 mars à Gilley, dans le cadre de SADJET, un festival de théâtre amateurs
- Et les 15 et 16/03/25 à Valdahon à l'Espace Ménétrier.

**Horaires** : Samedi à 20h30 et dimanche à 15h30 (sauf pour Gilley le dimanche à 15h)

**Billetterie** : Sur place ou à Graine de Livres à Valdahon ou encore sur Helloasso via Internet  
Tarifs 8 € /adulte et 3 € moins de 18 ans

**BILLET DE LA MINORITÉ** : Les élus de la minorité n'ont pas communiqué de billet pour cette édition.

# ANIMATIONS & CULTURE

## à la médiathèque Brachotte

### En janvier

**Samedi 25 janvier**  
**Club ado** à 14h30.

Inscription obligatoire. Ouvert à tous.

### En février



**Exposition de peintures** de Bénédicte Watteau  
Après avoir suivi des études d'art dans différentes écoles spécialisées, Bénédicte crée ses peintures généralement avec la technique du couteau, le lavis chinois et la brosse. Dans ses œuvres, elle traduit ses émotions avec de la douceur dans les couleurs, de la force dans la trace et joue avec les transparences et les épaisseurs. Elle a ouvert un atelier à Valdahon depuis quelques années, pour faire découvrir le plaisir de la création. Visite aux horaires d'ouverture, tout public.

**Samedi 1<sup>er</sup> février - Vernissage-concert** à 10h30  
avec les élèves de Mathieu Martinez, professeur de saxophone à l'école de musique (EMIPHD). Verre de l'amitié offert à l'issue du concert.



### Escape Game

« Murder party » « Le grimoire d'ahriman »

Lorsqu'un grimoire maudit fait sa réapparition, tout le monde s'emballe pour s'en emparer. C'est donc sans surprise que son nouveau propriétaire est retrouvé assassiné dans une mystérieuse bibliothèque. Public : ado-adulte. Inscription obligatoire.

Aux horaires d'ouverture. En collaboration avec la Médiathèque Départementale du Doubs.



### Mercredi 5 février

**Bébés lecteurs** à 10h30.

Durée : 30 min / Enfants de moins de 3 ans / Inscription obligatoire

### Samedi 15 février

**Après-midi jeux de société.** « cession enfant » à partir de 14h30. Pour découvrir de nouveaux jeux et s'amuser tous ensemble, des jeux seront à disposition.

Enfants à partir de 4/6 ans. Inscription obligatoire

### Samedi 22 février

**Atelier artistique** à 14h30 animé par Bénédicte Watteau. Pour faire écho à son exposition, l'artiste présentera au public une initiation de peinture au pinceau chinois. Tout public. Inscription obligatoire.



### Mardi 25 février

**Atelier numérique**, cession enfants à 14h30.

L'utilisation du numérique sur tablette permet de découvrir des applications ou de réaliser des activités tout en s'amusant. Inscription obligatoire. Enfants à partir de 8 ans.

### Mercredi 26 février

**Heure du conte** à 10h30.

Enfants entre 5-8 ans / Inscription obligatoire

### Vendredi 28 février

**Club ado** à 17h30 / Inscription obligatoire

# Agenda

### Mercredi 29 janvier

Cinéma tout public avec l'ADMR à 14h30 - 5,50 € la séance au cinéma Pax.  
Projection du film « C'est le monde à l'envers » ~~~~~

### Samedi 1<sup>er</sup> février

1<sup>ère</sup> édition du Salon de l'amour organisé par AméliiS Créations à la salle de la musique de 10h à 18h. Participation d'exposants locaux : idées cadeaux, déco, bien-être, beauté, bougies, événementiel et alimentation. Petite restauration et buvette sur place ~~~~~

### Dimanche 2 février

Vide-greniers organisé par les Vétérans Valdahon Foot au gymnase Pierre Nicot. Public : de 7h à 17h / entrée : 1€ (gratuit pour les moins de 16 ans)  
Emplacement : 3m x 2m : 15€ (+3€ la table)  
Buvette et restaurationsurplace ~~~~~

### Vendredi 7 février

Le Service et d'Hébergement d'Accompagnement Social de SDH (Solidarité Doubs Handicap) comprenant le Foyer Hébergement, le SHMO et le SAVS de Valdahon avec l'association La Loupiotte organisent un loto à l'Espace Ménétrier. Ouverture à 19h30 et début des jeux à 20h30.

1 carte : 10€, 3 cartes : 20€ et spéciale : 5€  
Bons d'achats et de nombreux lots à gagner  
Super quines en bon d'achats de 200, 400 et 600€  
Réservations conseillées au 0637855083  
Buvette et petite restauration sur place ~~~~~

### Dimanche 9 février

Thé dansant d'hiver organisé par le Club de l'Amitié à partir de 14 h et animé par Paul Jacquin dit Paulet.  
Entrée : 10€. Buvette et pâtisseries ~~~~~

### Dimanche 9 février

Tournoi annuel de Tchoukball avec le Tchoukball Club Comtois au gymnase Pierre Nicot ~~~~~

### Jeu 13 février

Foire mensuelle place de Gaulle ~~~~~

### Vendredi 14 février

AG du Don du Sang à l'Espace Ménétrier à 19h30 ~~~~~

### Dimanche 16 février

Loto organisé par la Chorale du Plateau à l'Espace Ménétrier à 14h ~~~~~

### Jeu 20 février

Collecte de sang à l'Espace Ménétrier de 15h30 à 19h30. ~~~~~

### Vendredi 21 février

Marche nocturne organisée par les Vétérans Valdahon Foot à l'Espace Ménétrier.  
Départs de 18h à 19h30 / 8€ la marche - 15€ pour le repas / 18€ marche et repas (inscription avant le 15/01 après tarif à 20€)

6km pour les familles et 13 km pour les plus sportifs (éclairage obligatoire)  
Restauration et buvette sur place  
Concert de Julien Locatelli  
Inscriptions au 0687496022 ou par mail :  
footveteranvaldahon@gmail.com

### Dimanche 23 février

Tournoi d'escrime organisé par le Cercle d'Escrime du Plateau de Valdahon à partir de 8h au gymnase Pierre Nicot ~~~~~

### Samedi 22 février

Fondue Géante organisée par l'ASV Basket animé par le groupe Kasch, à l'Espace Ménétrier à partir de 19h ~~~~~

### Mardi 25 février

Loto du CCFD (Comité Catholique Contre la Faim et pour le Développement) à 20h à l'Espace Ménétrier ~~~~~

